

VERSANT MONTAGNE Dégelment

Jour de glace, jour de glisse

C'était Holiday on ice hier au Pays Thur Doller, sans les patineuses mais avec les déneigeuses. La météo a dicté ses conditions et contraint municipalités, associations et particuliers à adapter leurs comportements. A Leimbach sur la route non déneigée par le Département sept voitures sont sorties de route. Au Haut-Soultzbach on a ressorti le cheval. A Thann on s'est passé le sel.



Hier vers 15 h aux ateliers municipaux de Thann. L'un des deux chasse-neige de la Ville fait le plein de sel sous le nouveau silo avant de partir vers le Kattenbach. PHOTO DNA - GREGOIRE GAUCHET

Il a gelé à pierre fendre hier matin dans la vallée. -10 °C à 9 h à Thann. Et ce coup de froid sur les chutes de neige de la veille a rendu les rues, les trottoirs extrêmement glissants, et la circulation délicate. Il était quasi impossible de rouler en sécurité sans pneus neiges et les piétons ont dû redoubler de prudence : de nombreux trottoirs n'ont pas été déneigés par les riverains.

Pour les agents municipaux chargés d'assurer le déneigement, la journée de travail a commencé tôt, à 5 h. Les engins ont multiplié les navettes vers les ateliers municipaux, au Blosen, pour faire le plein de sel sous le nouveau silo. Un ballet interrompu en matinée par une rupture de stock ! Mais tout a pu repartir vers 11 h, une fois

les ateliers livrés. Et selon des priorités bien établies.

« La viabilité hivernale est le résultat des actions de tous pour maintenir la capacité de se déplacer. Outre les services gestionnaires de voirie, les usagers et les riverains ont également un rôle à jouer », rappelle la Ville de Thann sur son site inter-

municipal des difficultés de l'hiver : chaussures adaptées, vêtements bien visibles, pneus hiver sur les véhicules pour une meilleure adhérence. De même, les comportements doivent être adaptés aux conditions de circulation : adopter une conduite sans à-coups, modérer sa vitesse, allonger les distances de sécurité... »

À cet appel au bon sens et au sens de la responsabilité s'ajoute une réglementation claire : « Les riverains sont tenus de dégager le trottoir le long de leur propriété en application d'un arrêté municipal. Outre le déneigement d'un passage (enlèvement de la neige avec bague (ou pelle), ils doivent traiter le verglas avec du sel, de la cendre, du sable ou encore de la sciure », précise la municipalité. La Ville rappelle par ailleurs



La rue des Généaux-Ihier a capitulé devant le général hiver. Chaussée nette, trottoirs non déneigés... PHOTO DNA - G. G.

net. Un rappel urgent au vu de l'état de certains trottoirs. « Les usagers que ce soit en voiture ou à pied sont invités à prendre leurs dispositions afin de se pré-

lai ou pelle), ils doivent traiter le verglas avec du sel, de la cendre, du sable ou encore de la sciure », précise la municipalité. La Ville rappelle par ailleurs

LA GALÈRE À LEIMBACH

Les usagers de la RD 34 I reliant Thann à Leimbach ont fait les frais de la nouvelle politique de déneigement du Département. En effet, jusqu'ici traité par les services techniques de ce dernier, ce tronçon a été retiré du schéma de déneigement pour cet hiver. Charge à la commune de Leimbach, avec son modeste matériel, de traiter cette portion de route de 500 mètres. Or, dès jeudi, les fortes précipitations neigeuses et la recrudescence du froid ont rapidement démontré les limites de l'équipement communal. En début de soirée, les choses n'ont pas tardé à se gâter, l'entrée du village, en pente, se transformant en véritable patinoire. Et ce qui devait arriver arriva : un coup de frein un peu brusque, une voiture qui s'emballa, se transforme en pierre de curling avant de terminer sa course folle dans un bâtiment d'habitation. Par sept fois le scénario s'est répété. Malgré les sollicitations auprès des services du Département, malgré l'intervention des sapeurs-pompiers, la commune a dû se résoudre à condamner cet axe. De la même façon, à la sortie du village, en direction de Roderen, face aux risques de pertes de contrôle et de



Le carrefour a été rendu à la circulation dans la matinée. PHOTO DNA - FREDERIC STENGER

collision, l'axe a également été condamné. Les deux carrefours ont finalement été rendus à la circulation dans la matinée de vendredi suite à une demande des services de gendarmerie.

F. STENGER

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE : ENTRE NEIGE ET VERGLAS

L'hiver s'installe dans le secteur, en apportant neige et verglas avec lui. Mais ces intempéries n'arrêtent pas les porteurs d'APAMAD qui continuent de livrer chaque jour le repas, et un sourire, à de nombreuses personnes âgées ou en situation de handicap, dans tout le département.

1600 bénéficiaires

Chaque matin, ce sont 42 femmes et hommes qui prennent la route pour livrer plus de 1 600 bénéficiaires du service de livraison de repas à domicile d'APAMAD. Peu importent les conditions climatiques, la livraison de repas est assurée, que ce soit dans les grandes agglomérations ou dans les campagnes et vallées reculées comme celles de Saint-Amarin et de la Doller par exemple. Parfois, certains bénéficiaires sont domiciliés dans des lieux très reculés et difficilement accessibles, ce qui oblige les porteurs à garer leur véhicule et terminer la livraison à pied, parfois même en raquettes à neige.

Des véhicules équipés et des stages de conduite pour les salariés

Afin de préserver la sécurité de ses salariés, APAMAD a investi dans des véhicules équipés pour la conduite sur neige et les chemins de montagne. Les salariés participent à des formations de conduite afin d'acquiescer toutes les techniques indispensables à la maîtrise de leur véhicule, quelles que soient les conditions d'adhérence rencontrées : pluie, neige, verglas...

Une visite attendue

Certaines personnes âgées ne conduisent pas et, par ce temps, ne veulent pas se risquer dehors : le porteur de repas est donc parfois la seule visite de la journée. Une visite attendue avec impatience, qui permet au bénéficiaire de garder un lien avec l'extérieur. Plus qu'un simple « livreur », le porteur de repas joue un rôle social important : il est une présence sécurisante, il rompt la solitude le temps de la livraison... Et nourrit le plaisir de l'assiette ! Adaptés à de nombreux régimes alimentaires et avec une facturation en fonction des revenus de la



Les prestations à domicile se poursuivent malgré la neige. DOCUMENT REMIS

personne, les repas d'APAMAD sont accessibles à tous. Par ailleurs, toutes les aides à domicile et auxiliaires de vie sont aussi confrontées à ce type de difficulté, alors un grand coup de chapeau aux équipes du Réseau APA, qui continuent de mettre tout en œuvre pour assurer leur mission d'utilité publique auprès de la population du Haut-Rhin, en garantissant un accès à tous, partout et par tous les temps !

Infos livraison de repas : ☎ 03 89 32 78 59 ou www.apamad.fr

LE HAUT SOULTZBACH

Système D



A Soppe-le-Haut, le déneigement des trottoirs se fait par traction animale. DOCUMENT REMIS

Voilà plusieurs années que les trottoirs de Soppe-le-Haut sont déneigés grâce à la traction animale. L'initiative en revient à un villageois, Pierrot Blény. Maréchal-ferrant et forgeron de son état, il a eu l'idée d'utiliser ses chevaux pour dégager les endroits de son village empruntés par les piétons. Un

service rendu bénévolement à ses concitoyens et, depuis la fusion de la commune avec celle de Mortzwiler, aux habitants du village voisin. Pierrot Blény peut compter sur l'aide de sa fille Jeannette pour assurer ce service écologique, rendu qui plus est à l'aide d'un matériel fabriqué « maison ».

Pas de déneigement des pistes cyclables

En cas de neige ou de verglas, la Ville n'est pas en mesure d'assurer une viabilisation des cheminement cyclables sur trottoirs. Les cyclistes doivent alors utiliser la chaussée.

qu'elle traite en priorité avec ses deux chasse-neige les secteurs pentus, les parkings du centre-ville puis les rues commerçantes et enfin les quartiers résidentiels. Autre priorité : « D'autres équipes sont chargées des écoles et des trottoirs devant les bâtiments communaux. » Cela jusque vers 22 h. Dernière piqûre de rappel : les voitures stationnées gênant le déneigement peuvent partir en fourrière. À bon entendre. ■ G.G.

Un nouveau silo à sel

La Ville vient d'acquiescer un silo à sel en vue d'assurer un fonctionnement optimal du service de déneigement. « En application des principes du développement durable (préservation des arbres, ressources en eau), la totalité des routes ne sera pas maintenue au noir », précise-t-elle cependant. « Ainsi, en dehors des phénomènes de verglas, les routes les moins fréquentées, présentant des pentes douces, seront traitées au chasse-neige mais ne seront pas systématiquement salées ». Ce ci pouvant, par endroits, expliquer cela...